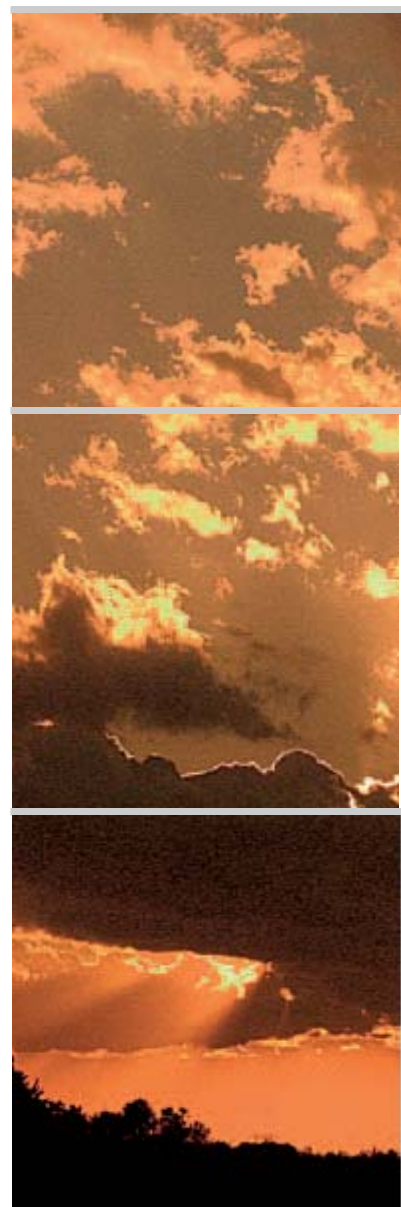


Rapport annuel 2005 du Fonds de prévention du tabagisme



Office fédéral
de la santé publique



Rapport annuel 2005 du Fonds de prévention du tabagisme

Sommaire

Introduction.....	3
Le Fonds de prévention du tabagisme	4
Fonctionnement du Fonds et du service	5
Optimisation de la procédure d'évaluation	7
Résultats de la deuxième année d'exploitation	8
Perspectives	9
Projets bénéficiant d'un soutien	11
Vue d'ensemble.....	25
Comptabilité annuelle du Fonds de prévention de tabagisme 2005	30
Réserves accumulées	31

Introduction

Malgré son degré élevé de toxicité prouvé, la cigarette continue malheureusement de connaître une grande popularité en Suisse, où 31 % de la population en consomment. Notre pays figure ainsi parmi les pays européens dont la consommation par tête est la plus importante.

Chaque année, la consommation de tabac entraîne en Suisse le décès prématuré de plus de 8000 personnes et rend gravement malades des milliers d'autres. Les coûts directs causés par la consommation de tabac sont d'environ 5 milliards de francs par an.

La consommation de tabac porte fortement atteinte à la santé des fumeurs, mais aussi à celle des personnes exposées au tabagisme passif. Celui-ci peut causer de multiples maladies chez les non-fumeurs et provoque la mort d'une personne par jour en Suisse.

Le Conseil fédéral s'est donné pour but de réduire la proportion de fumeurs en Suisse de 31 % actuellement à 20 %. La stratégie nécessaire à cet effet est fixée dans le Programme national de prévention du tabagisme 2001 – 2007. La mise en œuvre réussie à large échelle de cette stratégie ne serait guère réalisable sans les moyens du Fonds de prévention du tabagisme. Aussi les capitaux mis à disposition par le Fonds sont-ils exclusivement réservés au financement de projets de prévention du tabagisme qui soutiennent cette stratégie.

Le Fonds de prévention du tabagisme finance des mesures qui concourent de manière efficace et durable à la réduction de la consommation de tabac. Ces mesures doivent répondre aux objectifs du Fonds et aux critères de qualité reconnus pour le travail de prévention, contribuer à la stratégie nationale de prévention du tabagisme, déployer des effets de prévention élevés selon les prévisions et être soumises à une évaluation. 20 – 30 % des recettes annuelles sont réservées aux projets de prévention du tabagisme dans les milieux sportifs.

Depuis le début de son activité opérationnelle jusqu'à la fin de 2005, le Fonds a reçu 106 demandes au total, dont 53 ont été agréées.

L'année 2005 a été entièrement placée sous le signe de l'évaluation des expériences déjà réalisées dans l'attribution des moyens et vouée à l'optimisation qui en résulte. Ainsi, on a engagé un groupe consultatif qui appuie le Fonds de prévention du tabagisme dans l'évaluation des demandes, offre une base technique, scientifique et politique solide et aide à réduire les temps de traitement des demandes par le Fonds. On trouvera des explications supplémentaires à ce sujet au chapitre « Optimisation de la procédure d'évaluation », à la page 7.

Je remercie l'équipe du Fonds de prévention du tabagisme de son engagement et lui souhaite plein succès à l'avenir également.



Pascal Strupler
Secrétaire général
Département fédéral de l'intérieur

Le Fonds de prévention du tabagisme

Le Fonds de prévention du tabagisme a pour objectif de financer des mesures de prévention visant à réduire de manière efficace et durable la consommation de tabac. Les ressources dont il dispose sont allouées aux domaines d'action suivants :

- empêcher le début de la consommation de tabac ;
- promouvoir l'arrêt de la consommation de tabac (sevrage) ;
- protéger la population du tabagisme passif ;
- sensibiliser et informer le public ;
- développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention ;
- promouvoir la recherche ;
- prévenir le tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique.

Les projets soutenus par le Fonds de prévention du tabagisme doivent satisfaire à des exigences qualitatives élevées et contribuer à la stratégie nationale de prévention du tabagisme. La stratégie actuellement en vigueur, fixée dans le Programme national de prévention du tabagisme (PNPT) 2001 – 2007, commence par les domaines d'action *empêcher le début de la consommation de tabac, promouvoir l'arrêt de la consommation de tabac et protéger la population du tabagisme passif*. La stratégie future (« StraTabac »), qui succédera au PNPT, est en cours d'élaboration dans le cadre d'un processus participatif réunissant toutes les parties intéressées.

Le Fonds est financé par une redevance de 0,13 centime par cigarette vendue en Suisse (2,6 centimes par paquet). La consommation actuelle de cigarettes génère des recettes annuelles d'environ 18 millions de francs.

Le Fonds est géré par un service rattaché à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Fonctionnement du Fonds et du service

Activités principales

Le Fonds est chargé de financer des mesures efficaces de prévention du tabagisme, qui concourent durablement à diminuer la consommation de tabac. Le service de gestion réceptionne les demandes, assure la coordination de la procédure d'évaluation dans son ensemble et applique les décisions du directeur de l'OFSP.

Opérationnel depuis le 1^{er} avril 2004, le Fonds a reçu 106 demandes jusqu'à fin 2005.

Révision de la procédure d'évaluation

L'année 2005 a été marquée par l'optimisation de la procédure d'évaluation des demandes. Le bilan de la première année d'exploitation avait notamment montré le besoin d'accélérer le traitement des demandes et d'asseoir les décisions sur une base technique, scientifique et politique plus large.

Eu égard aux résultats positifs de l'évaluation, les formulaires n'ont pas besoin d'être remaniés. En effet, les échos des requérants sont globalement positifs. Une comparaison avec des instruments similaires a aussi montré que même si les formulaires étaient exigeants, ils constituaient un guide efficace dans l'élaboration du projet et étaient profitables au développement de projets de qualité.

Communication

Le Fonds de prévention du tabagisme fournit surtout des informations par le site prevention-tabagisme.ch. On y trouve tous les documents de base, les informations et les instruments nécessaires. En outre, ce site informe sur les projets agréés et fournit des indications sur leur organisme porteur ainsi que sur le montant du financement accordé.

Le service livre des informations aux médias et il établit les rapports annuels à l'attention des autorités de surveillance et des cercles intéressés.

Stratégie d'investissement du FPT

Le Fonds dispose d'environ 18 millions de francs de recettes annuelles, qui sont fonction de la consommation de tabac actuelle en Suisse. Ce montant devrait diminuer ces prochaines années en raison du recul de la consommation de tabac.

L'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme définit les domaines d'action devant bénéficier de subventions, mais ne précise pas l'allocation des ressources.

Au cours de la période sous revue, le Fonds a élaboré une clé de répartition. Elle repose sur l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme et tient compte, comme fondement stratégique, du Programme national de prévention du tabagisme 2001 – 2007, ainsi que des recommandations internationales en matière d'investissement. Cet instrument a été soumis au printemps 2006 à la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme (CFPT) dans le but de lui donner une large assise.

Ce document est disponible sur le site Internet du Fonds depuis avril 2006.

Financement de programmes cantonaux

Durant la période sous revue, le Fonds a reçu des demandes visant à cofinancer des programmes cantonaux. Ces requêtes sont considérées comme un signe positif dans la mesure où des programmes de prévention du tabagisme complets et coordonnés s'avèrent plus efficaces que des mesures isolées. Par ailleurs, il est apparu que le cofinancement éventuel de programmes cantonaux par le Fonds requiert des conditions-cadre claires, notamment quant aux aspects suivants :

- caractère pluriannuel de programmes complets ;
- mise en réseau des différents partenaires des secteurs public et privé ;
- répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ;
- financement minimal par le canton et maximal par le Fonds ;
- coopération intercantonale.

Les bases correspondantes ont été élaborées et la CFPT a également pris position. Depuis avril 2006, le document sur lequel reposent les décisions du Fonds est disponible sur son site Internet.

L'équipe

Le service, qui est intégré dans l'unité de direction Politique de la santé de l'OFSP, a été dirigé jusqu'à fin juin 2005 par M. Yves Sandoz. Sa conduite a ensuite été confiée à titre intérimaire à M. Peter Blatter, directeur suppléant (90 %). Depuis le 1^{er} août 2005, Mme Marlen Elmiger travaille en qualité de collaboratrice scientifique à 90 % et, depuis novembre 2005, 20 % de travaux de secrétariat du Fonds sont pris en charge par l'OFSP. Le service se compose donc de trois personnes (deux postes à temps complet) et est appuyé au sein de l'Office par la division Droit et les sections Communication, Personnel et organisation ainsi que Finances et comptabilité.

Le poste de direction du service sera définitivement pourvu en 2006.

Optimisation de la procédure d'évaluation

La procédure d'évaluation des demandes de financement a été adaptée en accord avec le Secrétariat général du DFI, qui est l'autorité de surveillance du Fonds.

Désormais, le FPT sera assisté lors de l'évaluation des demandes d'un groupe consultatif externe, autonome et indépendant. De cette manière, les décisions seront prises sur des bases techniques, scientifiques et politiques plus larges, et le traitement des demandes sera accéléré.

Le service de gestion du Fonds de prévention du tabagisme assure le secrétariat du groupe consultatif. Ce service est responsable de l'examen préliminaire des demandes (conformité aux buts, qualité, demande d'expertises) et de la coordination de l'ensemble de la procédure d'évaluation.

Le groupe consultatif examine les demandes et formule ses recommandations à l'endroit du directeur de l'OFSP. A partir d'une allocation de 100 000 francs, il commande deux expertises externes et se réserve le droit de demander des expertises externes pour des montants moins importants. C'est au directeur de l'office qu'appartient la décision finale.

Les membres du groupe consultatif ont été nommés par le directeur de l'OFSP. Leur mandat expire au 31 décembre 2007 et peut être prolongé de quatre ans. Leur mission est fixée dans un règlement, disponible sur le site Internet du FPT.

Au 31 décembre 2005, le groupe consultatif se composait des membres suivants :

Président

D^r Georges Demierre, ancien médecin cantonal de Fribourg

Membres

D^r Gaudenz Bachmann, médecin cantonal suppléant de St-Gall

Prof. Rainer Hornung, Université de Zurich

Prof. Claude Jeanrenaud, Université de Neuchâtel

Prof. Bernard Marti, Haute école fédérale de sport, Maccolin

Prof. Jürgen Rehm, Université de Zurich

D^r Flavia Schlegel, Office fédéral de la santé publique

Le groupe consultatif tient généralement séance trois fois par an. Les délais de dépôt correspondants sont mentionnés sur le site Internet.

Résultats de la deuxième année d'exploitation

- La collaboration étroite entre l'Office fédéral de la santé publique et l'Office fédéral du sport (OFS-PO), nécessaire à la gestion du fonds, est optimale.
- La coopération entre le service et les experts externes est très efficace.
- La nouvelle procédure d'évaluation des demandes et les délais de dépôt fixés induisent une diminution sensible de la charge assumée par l'équipe du service, ce qui influence positivement sur son efficacité.
- La mise en place de la nouvelle procédure a accru la satisfaction parmi les différents groupes de revendications.
- On a dû refuser 34 % des demandes, parce qu'elles ne remplissaient pas les exigences posées par le Fonds. Les réserves ont augmenté en conséquence. Les mesures de correction nécessaires sont présentées au chapitre « Perspectives ».
- Globalement, on peut tirer un bilan positif de la période sous revue. Le Fonds de prévention du tabagisme suscite un degré d'acceptation élevé parmi les partenaires nationaux de la prévention du tabagisme.

Statistique comparative des deux premières années d'exploitation du Fonds

2004			2005		
Total des demandes en 2004	58	100 %	Total des demandes en 2005	77	100 %
			dont nouvelles demandes en 2005	48	
			dont demandes en 2004	29	
agrées	13	22 %	agrées	40	52 %
refusées	17	29 %	refusées	26	34 %
en phase de remaniement	12	21 %	en phase de remaniement	4	5 %
en traitement auprès du FPT	16	28 %	en traitement auprès du FPT	7	9 %

Perspectives

Consolidation de la procédure d'évaluation des demandes

La procédure optimisée d'évaluation des demandes a été mise en œuvre vers la fin de l'exercice sous revue et sera consolidée au cours de 2006.

Trois séances du groupe consultatif sont prévues pour traiter les demandes reçues. Le service évaluera, conjointement avec le président du groupe consultatif, l'OFSP et l'OFSPPO, l'expérience acquise avec la nouvelle procédure.

Application des nouveaux instruments stratégiques

La stratégie d'investissement du FPT s'appliquera à l'attribution des moyens financiers dès 2006. Les expériences réalisées feront l'objet d'une évaluation et seront présentées dans le rapport annuel 2006.

Les critères de cofinancement de programmes cantonaux ont été adressés en mars 2006 à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé publique à titre d'information. Ils sont en vigueur depuis mars 2006.

Réduction des réserves accumulées

Comme le Fonds n'est pas tenu par le principe d'annualité et que les avoirs sont donc transférés d'un exercice à l'autre, des réserves se sont formées depuis le début des activités opérationnelles, car le nombre des demandes conformes aux exigences de l'OFPT était trop bas. Il s'agit de réduire ces réserves au cours des cinq prochaines années en les affectant à des projets de prévention du tabagisme efficaces et axés sur l'efficacité, qui étayent la stratégie nationale de prévention du tabagisme tout en répondant aux exigences de l'OFPT.

En vertu de l'art. 3, al. 2, OFPT, le service doit réaliser lui-même des projets de prévention. A ce stade, afin de réunir des expériences, le Fonds a surtout conçu son rôle en tant qu'instrument réactif destiné à allouer ses moyens sur la base des demandes. L'expérience acquise ces deux dernières années montre toutefois que le Fonds doit nécessairement devenir lui-même actif pour être en mesure d'employer les ressources disponibles en fonction des objectifs. Le service développera en 2006, conjointement avec l'OFSPPO et l'autorité de surveillance du Fonds, une stratégie visant à :

- combler les lacunes actuelles de l'offre,
- aider les requérants à planifier des interventions qui étayent la stratégie,
- accroître la qualité des demandes soumises au Fonds.

Evaluation du FPT

L'évaluation prescrite par l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme a été introduite en 2006.

L'art. 14, al. 1, OFPT prévoit que le service fasse l'objet d'une évaluation trois ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance, en particulier quant à l'organisation, l'utilisation des ressources du Fonds et la réalisation des objectifs de prévention.

Ainsi, l'évaluation ne portera pas sur le fonds en tant qu'instrument de financement en tant que tel, mais plutôt sur son adéquation, son économicité et la réalisation des objectifs à l'aune des buts que s'est fixé le fonds.

L'évaluation externe du FPT permettra de rendre compte au Département, au Conseil fédéral et au public, d'optimiser l'organisation et, enfin, d'améliorer l'adéquation du fonds dans la perspective d'une prévention nationale efficace et cohérente en matière de prévention du tabagisme en Suisse.

Le Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (SG DFI) mettra au concours le mandat d'évaluation externe du FPT. Cette évaluation débutera en 2006 et s'achèvera en juillet 2007. Les résultats seront communiqués dans les délais et en la forme voulus au SG DFI pour ce dernier puisse en rendre compte au Conseil fédéral en temps opportun : d'ici à janvier 2008, le Département transmettra son rapport sur les résultats de l'évaluation du FPT au Conseil fédéral.

Projets bénéficiant d'un soutien

Vue d'ensemble des prestations financières

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005, le Fonds a traité 77 demandes au total, dont 70 complètement.

40 projets ont été agréés, qui représentaient un volume total de 23,53 millions de francs (année précédente : 14,09 millions de francs, y compris les projets du PNPT selon l'art. 15 OFPT).

Au cours de la période sous revue, un projet a été interrompu et un recours a été déposé contre l'une des décisions.

Projets		Statut		
nouvelles demandes en 2005	48	agréées	40	23,5 millions
demandes remaniées	13	en traitement auprès du FPT	7	17,7 millions
demandes de 2004	16	en phase de remaniement	4	4,9 millions
		refusées ¹	26	10 millions
Total	77		77	56,2 millions

Etat : 31 décembre 2005

La section suivante présente les projets **agréés** entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2005. L'ordre de présentation reprend les divers domaines d'activité dans lesquels le Fonds de prévention du tabagisme soutient des projets. On trouvera une vue d'ensemble sous forme de tableau à la page 25.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Les mesures visant à empêcher le début de la consommation relèvent surtout de la prévention et s'adressent principalement aux jeunes.

En effet, la plupart des fumeurs commencent avant leur 18^e anniversaire. Or, plus tôt on commence à fumer, plus il est difficile d'arrêter. Ainsi, la prévention vise, sinon à empêcher totalement le début de la consommation, du moins à le retarder. Même si les projets de ce domaine ont des effets plutôt à court ou à moyen terme, on ne peut y renoncer.

Prévention interactive du tabagisme sur www.ciao.ch

Plate-forme d'information et de conseil interactive destinée aux jeunes de 13 à 18 ans de Suisse romande, www.ciao.ch traite de thèmes aussi divers que la sexualité, les drogues, la santé ou les relations. La question du tabagisme, qui y est également abordée, doit être approfondie, en étoffant les informations proposées. Un forum de discussion interactif doit de plus permettre aux jeunes d'échanger leurs expériences, notamment celles liées au sevrage tabagique.

¹ Les projets refusés ne répondaient pas à l'une des exigences au moins, mais ne satisfaisaient pas généralement à plusieurs exigences posées par l'art. 4 OFPT (objectif, stratégie, effet, qualité et évaluation).

Smoke free Galaxy

Le jeu de prévention « Smoke Free Galaxy » a pour ambition de motiver les adolescents à rester ou à devenir non-fumeurs en recourant à des émotions positives. Ses protagonistes principaux sont les personnages bien connus du jeu télévisé « SMS Galaxy » de la télévision suisse alémanique (diffusé tous les jours sur SF zwei). Les héros du jeu sont des non-fumeurs affirmés qui ne se laissent pas entraîner par les fumeurs accros. Le jeu sera proposé en téléchargement gratuit sur les pages Internet de SF et de Bluewin. L'émission télévisée « SMS Galaxy » en fera tous les jours la promotion, ce qui permettra de sensibiliser activement le groupe cible des 12 à 18 ans.

« Nase vorn »

Dans le cadre de ses activités, la structure Suchthilfe Region Olten (soutien à la lutte contre les dépendances dans la région d'Olten) a décidé de faire de la prévention du tabagisme sa priorité pour 2005. Avec le projet « Nase vorn » (« Une longueur d'avance ») elle souhaite inciter les jeunes à opter pour une vie sans tabac. Elle a ainsi imaginé un projet conçu pour les élèves de deux classes de sixième et septième années dans la région Olten/Gösigen/Gäu/Thal. Il s'agit pour eux d'imaginer un slogan promouvant un style de vie sans tabac, slogan qui sera reproduit sur un article tel qu'un T-shirt ou un porte-clé. Les élèves sont ainsi « porteurs » et destinataires du message. Une journée de sensibilisation est organisée pour leur permettre de se familiariser avec les notions essentielles en la matière.

Expérience non-fumeur 2005 - 2007

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme, les organisations cantonales de prévention du tabagisme et l'OFSP organisent le concours « Expérience NonFumeur », dont le but est de conforter les élèves de la sixième à la neuvième dans leur résolution de rester non-fumeurs. Des classes entières s'engagent collectivement à renoncer au tabac pendant six mois et peuvent remporter des bons de voyages si elles respectent les conditions jusqu'à la fin. Par ailleurs, la thématique du tabagisme est abordée en classe pendant toute la durée du concours.

« schlau-du au? »

Le projet pilote commun « schlau-du au? » de l'Antenne pour la prévention de la toxicomanie (FDI), de la Ligue contre le cancer de Suisse centrale et de la Ligue pulmonaire de Lucerne renvoie les jeunes, au moyen de spots humoristiques diffusés dans les cinémas, à un site web où ils peuvent s'informer sur le thème du tabagisme et participer à un concours de bande dessinée. Le concours incite les adolescents de 12 à 16 ans à créer leur propre bande dessinée sur le fait de ne pas fumer. Le gagnant ou la gagnante pourra donner vie à son idée aux côtés du réalisateur de films d'animation Jonas Raeber. Par ailleurs, des cartes postales, des T-shirts et des autocollants aux motifs de bandes dessinées seront distribués pendant la phase du projet pilote. Le projet fera l'objet d'une évaluation relative à son efficacité et son éventuelle extension à d'autres cantons.

Promouvoir le sevrage du tabac

Promouvoir le sevrage du tabac revêt une importance considérable dans la prévention du tabagisme. Plus de la moitié des fumeurs souhaiteraient en effet se désaccoutumer du tabac. Des mesures efficaces pourraient donc permettre de réduire notablement le nombre de fumeurs.

Cela vaut toujours la peine d'arrêter de fumer

Avec la campagne locale contre le tabagisme « Ein Rauchstopp lohnt sich immer » (« Cela vaut toujours la peine d'arrêter de fumer »), la fondation « Aarau eusi gsund Stadt » et la Ligue pulmonaire d'Argovie entendaient diminuer le nombre de fumeurs dans le quartier de Telli (ville d'Aarau) et encourager le développement des zones non-fumeurs.

Depuis 2001, le quartier du Telli est une région pilote du plan d'action Environnement et santé (PAES) de l'OFSP. Il s'investit dans le programme « Allons-y Telli » pour une cohabitation et un habitat sains. « Allons-y Telli ! » a collaboré au projet « Cela vaut toujours la peine d'arrêter de fumer » avec les responsables.

La campagne contre le tabagisme « Cela vaut toujours la peine d'arrêter de fumer » avait pour but de sensibiliser et de motiver les fumeurs du quartier à devenir non-fumeurs grâce au soutien de spécialistes. La Fondation « Aarau eusi gsund Stadt » et la Ligue pulmonaire d'Argovie (Lungenliga Aargau) proposaient en outre des cours pour arrêter de fumer.

Le projet « Ein Rauchstopp lohnt sich immer » s'inscrit pleinement dans l'esprit de notre temps. 58 fumeurs ont participé au concours ouvert aux personnes souhaitant renoncer définitivement à la cigarette. Six mois après le début de l'expérience, 40 personnes ont relevé le défi avec succès. Ce résultat dépasse les objectifs fixés. Le travail à long terme réalisé dans le cadre du projet « Allons-y Telli » y a contribué pour beaucoup.

Grâce à la campagne de sensibilisation menée auprès des habitants du quartier de Telli (Aarau), l'interdiction de fumer dans les ascenseurs, les laveries et dans certaines zones des restaurants a été très bien accueillie. Après des travaux de réaménagement, le centre commercial local sera déclaré non-fumeur, ce qui est un succès supplémentaire pour les initiateurs du projet.

Le rapport détaillé est disponible en allemand.

Une ligne téléphonique pour les fumeurs en Suisse

La nouvelle ordonnance sur le tabac oblige les fabricants à faire figurer, en alternance, des mises en garde sur les paquets. L'une de celles-ci mentionne un numéro de téléphone-conseil, qui a été créé par la Ligue suisse contre le cancer. Il y est répondu dans trois langues nationales: français, allemand et italien. Les informations fournies recouvrent les sujets suivants:

- tabac et consommation de tabac en général
- risques sanitaires du tabac et bienfaits pour la santé de s'arrêter de fumer
- méthodes et moyens pour se désaccoutumer du tabac
- promotion d'un mode de vie non-fumeur

Self Care MPOC 2005²

Ce projet de Health Care Consulting Group AG vise à informer la population suisse sur les liens existant entre la MPOC (maladie pulmonaire obstructive chronique) et le tabagisme. Celle-ci doit être sensibilisée à la relation existant entre cette maladie et la cigarette afin qu'elle sache reconnaître les signaux d'alerte que sont la toux chronique et la détresse respiratoire et qu'elle se soumette, en présence de facteurs de risque, à un contrôle de la fonction pulmonaire dans une pharmacie ou auprès d'un médecin. Ce test est l'occasion de donner aux fumeurs des conseils ciblés en matière de désaccoutumance ou de mener un travail de prévention pour éviter qu'un non-fumeur ne commence à consommer du tabac.

Programme de désaccoutumance au tabac (projet pilote)

La policlinique du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) s'investit depuis des années dans la prévention du tabagisme. Lorsqu'on interroge sur leurs motivations les fumeurs désirant mettre un terme à leur dépendance, ils sont nombreux à invoquer l'effet nocif de la cigarette sur la santé. Cette prise de conscience a incité la Policlinique médicale universitaire de Lausanne à mettre sur pied un programme de désaccoutumance au tabac. Proposé également à Genève, Fribourg et Berne, celui-ci inscrit l'arrêt de la cigarette dans une approche globale, dont les différents volets visent à améliorer l'état de santé des participants.

Services de consultation pour fumeurs dans les hôpitaux (Hospital QuitSupport)

Depuis 2002, des sous-projets visant à habiliter les médecins, le personnel dentaire, les pharmaciens ainsi que les assistants en pharmacie à conseiller les fumeurs souhaitant arrêter la cigarette sont développés dans le cadre de la campagne « Fumer, ça fait du mal – Let it be », la campagne anti-tabac nationale de la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme et l'Office fédéral de la santé publique. Il est prévu de compléter ces activités par un sous-projet visant à doter chaque hôpital suisse formant des médecins d'un service de consultation pour fumeurs comptant un médecin responsable, un aide-soignant spécialisé ou un conseiller. A l'instar des services de consultation d'hypertension artérielle, les fumeurs pourront y bénéficier de conseils fournis par des personnes compétentes.

VIVRE SANS TABAC – Conseil médical du fumeur

Dans le cadre de « Fumer, ça fait du mal – Let it be », la campagne nationale antitabac menée par la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme et l'Office fédéral de la santé publique, la Ligue pulmonaire suisse mène à bien un projet permettant aux médecins d'acquérir des compétences professionnelles en matière de désaccoutumance au tabac. Chez les médecins, le conseil aux fumeurs désireux de mettre un terme à leur dépendance doit être ancré dans la pratique médicale. Or, s'il existe des besoins importants en cours permettant de conférer au corps médical le savoir-faire nécessaire dans le domaine de la désaccoutumance au tabac, l'offre en formation continue présente des lacunes variables selon les régions et les branches professionnelles. En 2005, vingt-cinq nouveaux animateurs et animatrices sont dès lors formés afin d'assurer les cours de formation continue à l'intention des médecins.

² Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Sensibiliser et informer le public ».

Interventions brèves auprès de jeunes présentant une consommation à risque

Dans le cadre de ce projet, l'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de l'Université de Zurich s'intéresse aux retombées et au rapport coût-efficacité des interventions brèves auprès de jeunes présentant une consommation de tabac à risque. Les interventions brèves fondées sur l'approche motivationnelle visent un double objectif: empêcher la première cigarette chez un nombre croissant de jeunes et faire abandonner le plus tôt possible l'habitude de fumer à ceux qui ont déjà commencé. Le rapport coût-efficacité et la portée de ces mesures dans le cadre de la prévention ciblée sur les jeunes et de la promotion de la santé sont examinés et la méthode présentée aux médecins et prestataires de premier recours.

Conseils destinés aux fumeurs dans les pharmacies

Dans le cadre de la campagne nationale destinée à inciter la population à arrêter de fumer « Fumer ça fait du mal – Let it be », mené par la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme et l'Office fédéral de la santé publique, un projet partiel est lancé visant à doter les pharmaciens et assistants en pharmacie des compétences nécessaires pour conseiller leurs clients en matière de désaccoutumance tabagique. Durant la première année, un groupe élabore des modules de formation de base et continue ainsi qu'un manuel en deux versions (à l'intention des pharmaciens et assistants en pharmacie). A partir de la deuxième année, ces modules et d'autres instruments de formation sont mis en place dans les centres de formation et par les prestataires de formation continue.

Stop-tabac.ch

L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Genève gère les deux portails de prévention du tabagisme www.stop-tabac.ch et www.nuitgrave.ch, dont le contenu sera remanié. Les versions allemandes et italiennes devront notamment être développées. Ce projet sera complété par la publication de nouvelles brochures d'informations ainsi que par la diffusion de spots télévisés et radio-phoniques.

smokeeffects – make up your mind³

Dans le cadre de ce projet, la Ligue pulmonaire des deux Bâle montre à de jeunes femmes leur apparence dans 30 ans suivant qu'elles sont fumeuses ou non-fumeuses. Un logiciel de traitement numérique de photos permet de voir les conséquences du tabagisme sur le vieillissement et la beauté. Les fumeuses sont incitées à arrêter la cigarette et soutenues dans cette démarche.

Concept de centre de compétence Sevrage des fumeurs (étude de projet)

En concertation avec des partenaires cantonaux, nationaux et internationaux de la prévention du tabagisme, la Ligue pulmonaire suisse élabore un concept pour la création d'un centre de compétence national spécialisé dans l'arrêt du tabagisme, les aides pour arrêter et le sevrage. L'étude de projet a pour but de déterminer quels types de mesures et quelles méthodes sont les plus appropriées pour toucher le plus efficacement les différentes populations (groupes cibles). Les organisations de prévention du tabagisme pourront, à partir de cette analyse, définir des mesures qui leur permettront de traiter efficacement le thème de la « désaccoutumance au tabac » sous ces principaux aspects.

³ Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac ».

Protéger la population du tabagisme passif

La protection contre la fumée ambiante, nuisible à la santé, s'est étendue et renforcée ces dernières années. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire. La protection des non-fumeurs continue à juste titre d'être renforcée : le tabagisme passif est non seulement désagréable et dérangent mais aussi dangereux pour la santé. En conséquence, la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT) demande des mesures légales pour étendre la protection.

Lieu de travail. sans fumée.

Grâce à « lieu de travail. sans fumée », l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), le secrétariat d'Etat à l'économie (seco) et l'association faîtière de la branche de l'assurance-maladie (santésuisse) souhaitent encourager les entreprises suisses à protéger leurs collaborateurs du tabagisme passif, à s'investir et à participer au concours organisé dans le cadre du projet. La campagne s'adresse aussi bien aux petites, moyennes et grandes entreprises qu'aux organisations, aux administrations et à des sites isolés.

Enfants non-fumeurs – les parents ont des idées

Les enfants en bas âge sont bien trop souvent exposés au tabagisme passif et souffrent de maladies consécutives, comme l'asthme. Développé et évalué en Suède, le projet « Rökfria barn – Enfants non-fumeurs » a débouché sur des changements durables du comportement des parents.

Au cours de formations sur une demi-journée, les conseillères et conseillers en maternité sont familiarisés avec une nouvelle approche du conseil aux parents, consistant à développer la capacité d'action de ces derniers. En Suisse alémanique, les succès escomptés pour la première phase du projet se sont fait sentir, notamment en matière d'efficience (par effet multiplicateur) et d'efficacité. Le modèle ciblé de conseil aux parents va à présent être traduit et adapté pour la Suisse romande.

Mémento « Fumer ou ne pas fumer dans le travail de rue avec les jeunes »⁴ (avant-projet)

La consommation de tabac des jeunes est alarmante. De plus, dans la plupart de leurs lieux de rencontre, la protection contre le tabagisme passif n'est pas assurée. « Züri Rauchfrei » réalise, en collaboration avec des spécialistes de la prévention et des travailleurs de rue, un mémento intitulé « Rauchen und Nichtrauchen in der offenen Jugendarbeit », qui présente des instruments et des exemples concrets de prévention du tabagisme ainsi que la manière de les appliquer dans le travail de rue avec les jeunes. Près de 400 communes, réunies au sein de l'Association faîtière suisse pour l'animation jeunesse en milieu ouvert (AFAJ), sont associées au projet.

« Vers une école sans fumée » - Guide pour la mise en œuvre

Grâce à un guide, le projet du service de prévention du tabagisme « Züri Rauchfrei » aide les écoles à devenir des espaces non-fumeurs. Bannir la cigarette des écoles est une méthode dont l'efficacité a été scientifiquement prouvée: des interdictions de fumer appliquées de façon cohérente dans les écoles réduisent le tabagisme. Dans ce contexte, « Züri Rauchfrei » élabore un guide contenant les mesures à prendre pour devenir une école sans fumée et accompagne de manière systématique 20 écoles pilotes dans la mise en œuvre de ces dernières. Outre le corps enseignant, les directions des écoles et les autorités, les jeunes, les parents et le personnel sont associés au processus. Le projet s'adresse aussi bien à des écoles de l'enseignement secondaire (y compris aux classes préparant la maturité fédérale) qu'aux écoles professionnelles et à leurs besoins spécifiques.

⁴ Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac ».

Transports publics sans fumée

Parallèlement au changement d'horaire du 11 décembre 2005, l'Union des transports publics (UTP) introduit l'interdiction de fumer dans les espaces fermés des transports publics dans toute la Suisse. L'ensemble des espaces fermés et des trains des transports publics de toute la Suisse sont convertis en zones sans fumée. Cette mesure doit permettre d'obtenir une bonne qualité de l'air dans les espaces clos et les moyens de transport de Suisse. La clientèle et le personnel des transports publics sont ainsi protégés contre les méfaits du tabagisme passif.

Pars sans ta clope – Zigi nein danke⁵

Le CIPRET-Fribourg souhaite que les entreprises et administrations cantonales qui forment des jeunes deviennent des lieux sans fumée. Une mesure destinée à encourager les apprentis à renoncer à la cigarette. En matière de prévention contextuelle, les entreprises sans fumée sont un facteur de réussite important pour éviter que les apprentis ne s'engagent dans la consommation de tabac. La formation d'un patronage composé de personnalités renommées et la création de partenariats stratégiques avec les associations d'employeurs et de salariés contribuent à l'efficacité du projet. Sont prévus, à titre d'incitation supplémentaire, des récompenses pour un apprentissage sans fumée ainsi qu'un concours cantonal organisé par le CIPRET-Fribourg.

⁵ Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac ».

Sensibiliser et informer le public

Pour sensibiliser et informer le public, des campagnes régionales et / ou nationales sont nécessaires. Celles-ci permettent de faire prendre conscience à la population ou à une partie de la société des problèmes sanitaires en vue de modifier son attitude ou son comportement. Une campagne peut aussi inciter des groupes ou des individus à s'engager pour améliorer la situation existante.

Campagne de prévention du tabagisme dans le canton de Schaffhouse

D'un commun accord avec le canton, Suchtprävention Schaffhausen concentre ses efforts sur la prévention du tabagisme en 2005/2006. Grâce à une campagne d'information, cet organisme actif dans le domaine de la prévention des dépendances entend sensibiliser le public à l'ampleur des problèmes engendrés par la consommation de tabac et le tabagisme passif. Elle doit renforcer l'effet du Programme national de prévention du tabagisme 2001-2007 dans le canton, en mettant notamment l'accent sur les objectifs 4 (« Motivation des fumeurs à arrêter de fumer ») et 5 (« Prise de conscience dans la population »).

Exposition au Technorama : mesure du monoxyde de carbone dans l'air expiré

Le Technorama présente une nouvelle manière d'aborder la thématique du tabagisme et de ses conséquences: un instrument de mesure exposé au « Science Center Technorama » mesure la teneur en monoxyde de carbone dans l'air expiré par les visiteurs et indique la valeur correspondante. Les jeunes, qui visitent souvent le Technorama dans le cadre de courses d'écoles, ont ainsi la possibilité de comparer ces valeurs entre fumeurs et non-fumeurs.

Campagne nationale de prévention du tabagisme 2006/2007 (fumer ça fait du mal)

Le Fonds financera les deux prochaines années de campagne. Aucune information relative au contenu de la campagne ne sera communiquée avant son lancement au printemps 2006.

Développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention

Plus les organisations travaillant à la prévention du tabagisme peuvent échanger leurs expériences et coordonner et concentrer leurs activités, plus l'impact des mesures mises en œuvre est important. Les projets concernés permettent en outre de renforcer l'efficacité du PNPT.

Toutefois, pour garantir l'efficacité du travail de prévention, il faut absolument que les conditions cadres soient favorables. Par conditions favorables, on entend notamment un réseau opérationnel, composé d'acteurs qui se portent un respect mutuel, visent le même objectif, unissent leurs forces, créent des synergies et mettent leurs connaissances à la disposition de tous. Le Fonds de prévention du tabagisme encourage et soutient les projets poursuivant cet objectif.

Stratégie nationale de prévention du tabagisme « StraTabac »

Le projet « StraTabac » doit prendre la suite du Programme national de prévention du tabagisme 2001–2007 et permettre ainsi d'assurer une vraie continuité dans ce domaine. Il vise avant tout une meilleure coordination des principaux acteurs de la prévention – l'OFSP, les cantons et des organisations privées (ONG) – (« National Capacity Building »). Afin d'aboutir à un projet auquel tous les participants adhèrent, les acteurs chargés de la mise en œuvre interviennent dès le stade de l'élaboration des mesures en faisant part de leurs points de vue et propositions. Cette approche permet d'augmenter les chances d'une bonne coordination durant la phase de réalisation. Les mesures de prévention n'en seront que plus efficaces.

4^e conférence européenne « Tabac ou santé » en 2007

En septembre 2007, la Ligue suisse contre le cancer accueillera la 4^e édition de la conférence européenne « Tabac ou santé », qui se déroulera pour la première fois en Suisse. La conférence est une plate-forme d'échange de savoir et d'expériences dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, des sports et de la santé à l'échelon non seulement européen, mais aussi national. Le Fonds de prévention du tabagisme soutient la phase préliminaire du projet en vue de la planification de cette conférence de trois jours.

Promouvoir la recherche

Dans le domaine de la prévention du tabagisme, la recherche revêt différentes formes : elle peut étudier les aspects économiques de la prévention, créer des bases d'intervention, évaluer les mesures nécessaires ou se pencher sur des aspects plus politiques, car la prévention du tabagisme relève également de la politique de lutte contre le tabagisme. Le Fonds de prévention du tabagisme soutient des projets dont les résultats sont particulièrement importants pour la prévention et qui contribuent à la réduction de la consommation.

Ne pas fumer, c'est cool. Analyse de panneaux publicitaires

Progress Management se penche sur les affiches publicitaires posées dans trois villes de Suisse en faveur de produits du tabac pour étudier, outre des éléments quantitatifs et cognitifs, les messages émotionnels véhiculés par ces affiches. Une étude des aspects psychologiques s'intéressant avant tout aux jeunes fumeurs répond par exemple à la question de savoir quels besoins sont le plus souvent abordés par ce type de publicité.

Dans un deuxième temps, ces résultats sont mis en lien avec la publicité en matière de prévention du tabagisme. Les conclusions tirées doivent permettre d'élaborer les critères d'une campagne anti-tabac réussie, c'est-à-dire qui recourt à des moyens similaires.

THADA et tabagisme chez les adultes

Les troubles hyperactifs avec déficit d'attention (THADA) sont en relation directe avec le tabagisme croissant chez les adolescents, la précocité de la première cigarette, la consommation accrue ainsi que des symptômes de manque plus prononcés. On suppose que les personnes souffrant de THADA fuient pour influencer sur les symptômes de la maladie. En effet la nicotine agit à la manière des psychostimulants, médicaments communément prescrits pour le traitement d'un THADA. Depuis plusieurs années on pense que les troubles persistent jusqu'à l'âge adulte. Leurs particularités neurobiologiques semblent indiquer que les personnes touchées sont davantage susceptibles de développer un comportement de dépendance, particulièrement vis-à-vis du tabac. Le projet de recherche vise à obtenir de nouvelles informations sur la relation entre les THADA à l'âge adulte et les caractéristiques du tabagisme et de la dépendance à la nicotine. Au cours d'une première étape, des patients souffrant de THADA seront interrogés sur leurs habitudes de fumeurs. Dans une seconde étape, une mesure de sevrage tabagique sera appliquée à un groupe de personnes touchées par des THADA ainsi qu'à un groupe de contrôle composé de personnes non affectées.

Analyse comparative de l'efficacité en matière de coûts de mesures fondées sur des preuves visant la réduction de la mortalité due au tabac en Suisse

Dans le cadre de cette analyse économique, l'Institut de recherche sur les addictions et la santé examine d'une part les effets obtenus par des interventions choisies destinées à réduire la mortalité due au tabac. D'autre part, les années de vie perdues en conséquence de la consommation de tabac sont analysées. L'étude, qui porte sur l'ensemble de la population adulte de Suisse en 2002, fait la distinction entre la mortalité due au tabagisme actif et celle engendrée par le tabagisme passif. D'autres analyses portent quant à elles sur la charge de morbidité résultant du tabac, à savoir la somme des années de vie perdues en raison d'une maladie liée au tabagisme (années de vie corrigées de l'incapacité ou AVCI).

Additifs du tabac

Lors de la fabrication des cigarettes, des additifs sont ajoutés au tabac jusqu'à hauteur de 25 %, modifiant ainsi considérablement les propriétés du produit. On recense au total 600 substances additives. La clinique universitaire Charité à Berlin met au point des méthodes permettant de déterminer rapidement quelles sont les substances chimiques présentes dans les cigarettes. Le projet compare les assertions de scientifiques indépendants avec les déclarations faites par l'industrie du tabac sur les additifs, notamment la toxicité, le risque de dépendance, l'influence des substances sur le goût, c'est-à-dire l'attrait de la cigarette, et sur leur acceptation par le consommateur.

Des méthodes qui permettent, par le biais d'analyses, d'identifier et d'empêcher les modifications apportées aux cigarettes sont en cours de développement. Elles permettront d'atténuer l'attrait de la cigarette à terme. Ce type de projet permet en outre d'aider le législateur à formuler des directives concrètes.

Evaluation du programme Kodex

Le programme Kodex de la « Kodex-Stiftung für Suchtmittel-Prävention » (fondation Kodex pour la prévention des dépendances) vise à inciter les jeunes dans le canton de Thurgovie, sur la base d'un engagement volontaire, à s'abstenir de tabac et de substances illicites et à faire un usage modéré des médicaments et de l'alcool. Le programme est en cours d'évaluation.

Interdiction de fumer dans les lieux publics: enquête au Tessin

Dans le cadre de ce projet de recherche, le « Health Care Communication Laboratory » de l'Université de Lugano analyse l'opinion publique et les reportages diffusés par les médias autour du débat actuel relatif à l'introduction d'une interdiction de fumer dans les lieux publics du canton du Tessin. Outre l'opinion diffusée par les médias, il s'agit également de recueillir directement l'avis de la population. Trois groupes cibles – habitants du Tessin, restaurateurs et cafetiers et deux groupes de vacanciers au Tessin – sont interrogés avant, pendant et après l'introduction de l'interdiction de fumer dans les lieux publics sur leur opinion, leur position et leurs attentes. La couverture médiatique fait l'objet d'une analyse quantitative sur une période de 18 mois (janvier 2005 à juin 2006).

Comprendre et prévenir la consommation de tabac chez les jeunes: le rôle du statut socio-économique, de symptômes dépressifs et de facteurs culturels

La consommation de tabac, en particulier chez les jeunes, constitue un problème majeur de santé publique. Dans la plupart des pays, la proportion des adolescents fumeurs est élevée. Les derniers travaux de recherche en date semblent indiquer qu'une combinaison décisive du statut socio-économique, de symptômes dépressifs et de facteurs culturels est à l'origine du fait qu'un jeune devienne ou non fumeur. Dans le cadre de ce projet de recherche, l'Institut de recherche sur les addictions et la santé de l'Université de Zurich analyse systématiquement ces facteurs afin d'évaluer leur importance dans le comportement des jeunes face au tabac. Sur la base des résultats obtenus, des recommandations seront formulées pour la prévention du tabagisme chez les jeunes.

Facteurs influençant le tabagisme chez les écoliers

Sur la base de données déjà existantes, l'ISPA a décidé d'analyser l'éducation en matière de santé dispensée dans les écoles. Une enquête menée à plusieurs niveaux, en relation avec la campagne « Expérience non-fumeur ». L'enquête va permettre de faire le parallèle entre la consommation individuelle de tabac des écoliers, le comportement des enseignants et le climat régnant dans les classes. Elle offrira également la possibilité de mettre en lumière les liens avec la participation à l'expérience non-fumeur. Les données utilisées proviennent de l'enquête internationale « Health Behaviour in School-Aged Children » (HBSC), également réalisée en Suisse en 2002. A cette occasion, les écoliers et leurs enseignants ont été interrogés sur leurs conditions de vie, leur état de santé et leurs habitudes de consommation au moyen d'un vaste questionnaire. L'enquête représentative a porté sur 3803 écoliers et 4008 écolières, soit un total de 7811 personnes.

Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

La prévention du tabagisme dans l'environnement du sport et de l'activité physique revêt une importance significative à deux égards : d'abord, les sportifs non-fumeurs de tous âges (jusqu'aux professionnels de renom) peuvent servir d'exemple très tôt. Ensuite, différentes manifestations sportives se prêtent particulièrement à la réalisation du principe d'un environnement sportif sans fumée.

Ces deux années passées, en Suisse, les spécialistes de la prévention du tabac et les responsables nationaux du secteur sportif ont créé conjointement bon nombre de programmes innovants et originaux. Ceux-ci sont mis en place à plus large échelle, développés et évalués ; par ailleurs, ils sont intéressants sur le plan international.

« cool and clean »: le projet de prévention du tabagisme dans le sport suisse

Swiss Olympic, l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) réunissent sous le label « cool and clean » leurs programmes respectifs de prévention du tabagisme chez les jeunes sportifs et continuent à développer le concept commun. « cool and clean » comporte les domaines d'intervention suivants:

- « cool and clean » pour les Swiss Olympic Talents (espoirs du sport de compétition)
- « cool and clean » pour le sport des jeunes (lancement dès le 1^{er} janvier 2006)
- « cool and clean sans fumée » pour les clubs sportifs (développement d'un sport sans fumée)
- « cool and clean Top » (athlètes d'élite)

Les conventions d'objectifs pour la prévention du tabagisme et la promotion de la santé sont au cœur de tous les sous-programmes. Tous les protagonistes s'y réfèrent pour formuler leurs propres conventions d'objectifs. Par leur signature, ils s'engagent à les respecter. Ils prennent ainsi part à un vaste mouvement de prévention. Les acteurs de ces programmes sont les 81 fédérations membres de Swiss Olympic, par le biais de leurs 27 000 clubs et de leurs 3,2 millions de membres.

Projet de communication « Un sport sans fumée »

L'association Swiss Olympic lutte contre l'usage du tabac dans le sport en organisant le concours « Un sport sans fumée ».

Les sportifs fument nettement moins que ceux qui ne pratiquent pas de sport. Il y a pourtant des fumeurs dans les clubs sportifs. Le concours « Un sport sans fumée » part de ce constat. Son objectif est de contribuer à la prévention du tabagisme dans le sport et par le sport. Le projet initial est développé et se présente comme un programme de prévention davantage axé sur les conditions spécifiques du sport associatif.

Programmes transversaux intégratifs

Pour garantir un impact à long terme, il faut concevoir des approches de prévention larges, intégrant des instruments économiques et régulateurs, et combinées à des initiatives locales étendues. Dans ce sens, le Fonds peut financer des programmes qui se calquent sur la stratégie nationale et qui peuvent être classés dans plusieurs domaines d'activité de l'OFPT.

Ces programmes transversaux peuvent ainsi couvrir les domaines « Empêcher le début de la consommation de tabac », « Promouvoir le sevrage du tabac », « Protéger la population du tabagisme passif », « Sensibiliser et informer le public » et « Développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme ».

ESAGONO

Depuis plus de 25 ans, l'Association suisse des non-fumeurs (ASN) milite pour une réduction de la consommation de tabac et une politique de prévention du tabagisme efficace et durable. Entre 2005 et 2007, l'ASN axera ses activités de prévention du tabagisme sur six domaines clés: l'école, les espaces publics, le lieu de travail, le sport, la restauration et la politique. L'ASN accomplit un travail de sensibilisation, de soutien au sevrage, de communication et de défense des droits des non-fumeurs.

Plan d'action 2004-2008 pour une politique de prévention du tabagisme (AR)

Suite à un postulat introduit par Paul Weder, le Conseil cantonal d'Appenzell Rhodes-Extérieures s'est prononcé en faveur d'un renforcement de la prévention du tabagisme et de l'alcoolisme le 4 novembre 2002. L'élaboration d'une politique en ce sens fut confiée à la Direction de la santé publique, qui a réuni un groupe de travail pluridisciplinaire chargé de définir dans les 12 mois un plan d'action quinquennal en faveur d'une politique de prévention du tabagisme et de l'alcoolisme en Appenzell Rhodes-Extérieures. Ce plan fut adopté par le Conseil cantonal le 16 février 2004 et la responsabilité de sa mise en œuvre confiée au centre de consultation pour les questions de dépendance d'Appenzell Rhodes-Extérieures.

Activités du CIPRET-Vaud

Le CIPRET-Vaud est le principal acteur en matière de promotion de la santé et de prévention du tabagisme dans le canton de Vaud. Il coordonne et met en œuvre les activités liées aux programmes nationaux et cantonaux dans ce domaine. Le programme du CIPRET-Vaud contribue à la réalisation des objectifs du Programme national de prévention du tabagisme (PNPT 2001-2007). Géré par les ligues de la santé cantonales, le CIPRET met en œuvre des projets dans différents domaines de la prévention du tabagisme, projets réunis en un programme soutenu par le canton de Vaud et le Fonds de prévention du tabagisme.

Vue d'ensemble

Cette vue d'ensemble présente tous les engagements financiers pris par le Fonds de prévention du tabagisme en 2005. Il s'agit parfois d'engagements sur plusieurs années pour lesquels les montants seront versés ultérieurement.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Projet	Responsables	Durée/ durée de financement*	Montant approuvé
Prévention interactive du tabagisme sur www.ciao.ch	Association romande CIAO	du 1.9.2005 au 31.12.2006*	189 081
Smoke free Galaxy	Black Pencil Entertainment AG	du 1.6.2005 au 31.1.2007	85 000
«Nase vorn»	Suchthilfe Region Olten	du 1.9.2005 au 31.12.2005	2900
Expérience non-fumeur 2005 - 2007	Association suisse pour la prévention du tabagisme	du 1.7.2005 au 30.7.2007	2 016 976
«schlau-du au?»	Antenne pour la prévention de la toxicomanie (FDI), Ligue contre le cancer de Suisse centrale, Ligue pulmonaire de Lucerne	du 1.1.2006 au 31.8.2006	167 000

Promouvoir le sevrage du tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant
Cela vaut toujours la peine d'arrêter de fumer	Fondation « Aarau eusi gsund di Stadt », Ligue pulmonaire d'Argovie	du 1.11.2004 au 30.4.2005	10 000
Une ligne téléphonique pour les fumeurs en Suisse	Ligue suisse contre le cancer	du 15.06.2005 au 31.12.2006*	522 795
Self Care MPOC 2005	Healthcare Consulting Group AG	du 2.05.2005 au 1.12.2006	200 000
Programme de désaccoutumance au tabac (projet pilote)	Policlinique médicale universitaire Lausanne	du 1.07.2005 au 31.12.2005	28 000
Services de consultation pour fumeurs dans les hôpitaux (Hospital QuitSupport)	Ligue suisse contre le cancer, Ligue pulmonaire suisse, Association suisse pour la prévention du tabagisme, Office fédéral de la santé publique	du 1.08.2005 au 31.7.2006	317 205

VIVRE SANS TABAC – Conseil médical du fumeur	Ligue pulmonaire suisse, Association suisse pour la prévention du tabagisme, Ligue suisse contre le cancer, Office fédéral de la santé publique	du 1.1.2005 au 30.11.2006	195 500
Interventions brèves auprès de jeunes présentant une consommation à risque	Institut de recherche sur les addictions et la santé, Univer- sité de Zurich	du 1.01.2006 au 30.6.2007	241 700
Conseils destinés aux fu- meurs dans les pharmacies	Association suisse pour la prévention du tabagisme, Ligue suisse contre le cancer, Ligue pulmonaire suisse, Office fédéral de la santé publique	du 1.1.2005 au 31.12.2005	200 000
stop-tabac.ch	Institut de médecine sociale et préventive - Université de Genève	du 1.5.2005 au 30.4.2007*	103 000
<i>smoke-effects – make up your mind</i> ⁶	Ligue pulmonaire des deux Bâle	du 1.9.2005 au 31.08.2007	240 000
Concept de centre de compé- tence Sevrage des fumeurs (étude de projet)	Ligue pulmonaire suisse	du 1.6.2005 au 30.11.2005	70 000

Protéger la population du tabagisme passif

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant
lieu de travail. sans fumée.	Office fédéral de la santé publique	du 1.10.2005 au 30.6.2007	607 940
Enfants non-fumeurs - les parents ont des idées	Ligue pulmonaire suisse	du 1.7.2005 au 30.6.2008	332 000
Mémento « Fumer ou ne pas fumer dans le travail de rue avec les jeunes » ⁷	Züri rauchfrei	du 1.7.2005 au 30.9.2005	30 000
« Vers une école sans fumée » - Guide pour la mise en œuvre	Züri Rauchfrei	du 1.5.2005 au 31.8.2007	204 800
Transports publics sans fumée	Union des transports publics (UTP)	du 11.12.2005 au 30.4.2006	1 000 000
Pars sans ta clope – Zigi nein danke ⁸	CIPRET Fribourg	du 1.9.2005 au 31.12.2009	884 000

⁶ Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac ».

⁷ Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac ».

⁸ Classé pour moitié dans le domaine d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac ».

Sensibiliser et informer le public

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant
Campagne de prévention du tabagisme dans le canton de Schaffhouse	Suchtprävention Schaffhausen	du 1.4.2005 au 30.11.2005	16 000
Exposition au Technorama: mesure du monoxyde de carbone dans l'air expiré	Technorama	du 1.10.2005 au 30.9.2007	10 000
Campagne nationale de prévention du tabagisme 2006/2007	Office fédéral de la santé publique	du 1.12.2005 au 31.12.2007	7 100 000

Développer le réseau des organisations actives et créer les conditions-cadre favorisant la prévention

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant
Stratégie nationale de prévention du tabagisme «StraTabac»	Office fédéral de la santé publique	du 1.11.2004 au 31.12.2006	872 720
4 ^e conférence européenne « Tabac ou santé » en 2007	Ligue suisse contre le cancer	du 1.10.2005 au 31.3.2006	50 000

Promouvoir la recherche

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant
Ne pas fumer, c'est cool. Analyse de panneaux publicitaires	Progress Management	du 1.01.2002 au 31.5.2005	40 000
THADA et tabagisme chez les adultes	Hôpital Universitaire de Zurich	du 1.01.2005 au 31.12.2005	65 000
Analyse comparative de l'efficacité en matière de coûts de mesures fondées sur des preuves visant la réduction de la mortalité due au tabac en Suisse	Institut de recherche sur les addictions et la santé de l'Université de Zurich	du 1.06.2005 au 1.06.2006	88 047
Additifs du tabac	Charité Universitätsmedizin à Berlin, Institut für Rechtsmedizin/Toxikologie (Institut de médecine légale/ toxicologie)	du 1.1.2005 au 31.3.2006	47 900
Evaluation du programme Kodex	Kodex-Stiftung für Suchtmittel-Prävention (fondation Kodex pour la prévention des dépendances)	du 1.1.2005 au 31.8.2005	25 000

Interdiction de fumer dans les lieux publics: enquête au Tessin	Università della Svizzera italiana, Health Care Communication Laboratory (HCC-Lab)	du 1.9.2005 au 31.12.2006	347 055
Comprendre et prévenir la consommation de tabac chez les jeunes: le rôle du statut socio-économique, de symptômes dépressifs et de facteurs culturels	Institut de recherche sur les addictions et la santé de l'Université de Zurich	du 1.6.2005 au 30.11.2006	144 003
Facteurs influençant le tabagisme chez les écoliers	ISPA	du 13.2.2005 au 2.6.2005	30 096

Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant
«cool and clean»: le projet de prévention du tabagisme dans le sport suisse	Swiss Olympic Association Office fédéral du sport, Office fédéral de la santé publique	du 1.1.2005 au 31.12.2005	5 000 000
Projet de communication «Un sport sans fumée»	Swiss Olympic Association Office fédéral du sport, Office fédéral de la santé publique	du 1.12.2004 au 30.6.2005	400 000

Programmes transversaux intégratifs⁹

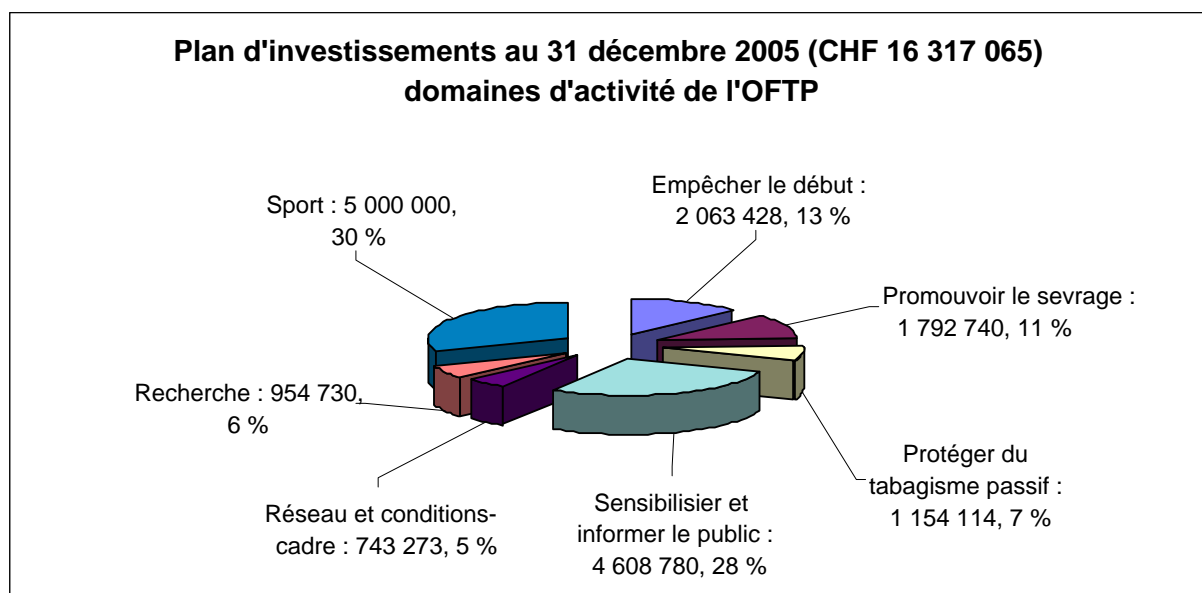
Projet	Responsables	Durée du projet	Montant
ESAGONO	Associazione Svizzera Non-Fumatori	du 1.9.2005 au 31.12.2007	540 900
Plan d'action 2004-2008 pour une politique de prévention du tabagisme (AR)	Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures représenté par le Département de la santé (Mme Alice Scherrer, Landammann)	du 1.2.2004 au 31.12.2008	120 000
Activités du CIPRET-Vaud	Centre d'Information pour la Prévention du Tabagisme du canton de Vaud (CIPRET-Vaud)	du 1.1.2006 au 1.1.2009	988800

⁹ Classés, à parts égales, dans les domaines d'activité « Empêcher le début de la consommation de tabac », « Promouvoir le sevrage du tabac », « Protéger la population du tabagisme passif », « Sensibiliser et informer le public » et « Développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme ».

Investissements en 2005 par domaines d'activité

La vue d'ensemble ci-dessus présente les montants accordés, qui se répartissent pour certains sur plusieurs années.

Le graphique qui suit illustre les montants dus en 2005, ventilés selon les domaines d'activité prévus par l'OFPT. En raison de factures non encore réglées au 31 décembre 2005, on observe des différences entre les valeurs (de la planification) présentées et les chiffres des comptes annuels.



Comptabilité annuelle du Fonds de prévention de tabagisme 2005

	Recettes	Dépenses
Solde reporté de l'année précédente	10 667 763,72	
Prélèvement des taxes (1.11.04 - 31.12.04)	4 872 469,05	
Prélèvement des taxes (1.1.05 - 31.12.05)	16 436 990,85	
Remboursements (moyens non utilisés)	890 024,30	
<hr/>		
Subventions de projets		14 519 949,32
Frais d'exploitation		
– Expertises		40 274,10
– Indemnités de la Commission		3 000,42
– Gestion du site Internet		18 374,30
– Conseils		25 060,35
– Traductions		6 412,05
– Personnel		343 862,30
– Formation / conférences		800,00
– Frais		3 913,75
– Autres dépenses d'équipement		601,90
– Nouvelles acquisitions		0,00
Total des frais d'exploitation (3 %)		442 299,17
Total	32 867 247,92	14 962 248,49

Réserves accumulées* 17 904 999,43

* Pour les années 2006 et 2007, 15 millions de francs sont alloués au budget pour financer des projets de tiers.

Réserves accumulées

Le Fonds est opérationnel depuis le 1^{er} avril 2004. La constitution du fonds a débuté le 1^{er} octobre 2003, conformément à l'art. 15, al. 1, OFPT. A la fin de décembre 2004, les recettes des taxes prélevées sur le tabac s'élevaient à un total de 23,9 millions de francs.

Le Fonds a reçu 58 demandes de financement entre avril et décembre 2004 : dans 30 cas, la procédure d'évaluation a pu être menée à son terme en 2004. De ce fait, il n'était pas possible d'allouer la totalité du montant des taxes perçues durant cette période.

En 2005, 58 demandes sont également parvenues au Fonds et 40 d'entre elles ont bénéficié d'un montant de 23,5 millions de francs au total. Il faut noter que les demandes adressées la deuxième année au Fonds concernaient des projets plus volumineux et complexes et qu'elles portaient donc sur des montants plus importants. Nombre de projets s'étalent sur plusieurs années, ce qui conduit le Fonds à s'engager pour des périodes correspondantes. Cet aspect signifie, lorsqu'un projet pluriannuel est agréé, que seule une partie du montant total alloué sera versée l'année de son acceptation. En 2006 et en 2007, 15 millions de francs seront ainsi versés, qui ont déjà fait l'objet d'une décision.

Les demandes refusées ou renvoyées pour être complétées n'étaient pas conformes en un ou plusieurs points de l'OFPT.

La nouvelle procédure prévoit une évaluation trois fois par an. Le premier délai de dépôt en 2006 était fixé au 3 février. 26 demandes sont parvenues au Fonds pour un montant total supérieur à 26 millions de francs.

A l'avenir, on peut tabler sur une diminution des réserves et sur des comptes plus équilibrés. D'une part, les recettes provenant des taxes devraient légèrement reculer; d'autre part, le Fonds développera en 2006 une stratégie visant à affecter efficacement les moyens disponibles en fonction des objectifs (cf. chapitre Perspectives, page 9).

Informations supplémentaires :
Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Politique de la santé
Division Politique de santé multisectorielle
Service du Fonds de prévention du tabagisme
Téléphone : 031 323 87 66
www.bag.admin.ch
www.prevention-tabagisme.ch